

le comité des comptes publics, il (M. BLAKE) promet qu'il fera son possible pour aider l'hon. membre à obtenir que la question soit traitée et décidée par la Chambre.

SIR JOHN A. MACDONALD maintient que la motion est dans l'ordre, mais puisque le PREMIER refuse de permettre qu'un comité soit nommé, l'hon. membre devra retirer la motion. Ce qui doit frapper tout esprit impartial dans cette Chambre, c'est que le PREMIER a mentionné ce sujet comme si la seule question était l'examen des comptes de l'hon. membre pour Norfolk Sud, comme s'il était simplement question de savoir s'il est défulcataire ou non, et s'il est capable de rendre compte des argents qu'il a reçus. Il est dit qu'il a agi avec irrégularité en recevant de l'argent après être devenu membre de cette Chambre. Ceci fait maintenant l'objet d'une investigation, mais il y a quelque chose de plus que l'hon. monsieur a passé sous silence. Il (SIR JOHN) ne demande pas seulement que la conduite de M. WALLACE soit examinée, mais la conduite du Premier Ministre doit aussi l'être. Le PREMIER s'agit son procès aussi bien que l'hon. membre pour Norfolk-Sud. L'accusation est qu'à la veille d'une élection, dans le but de détruire une personne briguant les suffrages des électeurs d'une division électorale, dans le but de vaincre un candidat qui lui était opposé en politique et d'assurer l'élection d'un ami, le PREMIER aurait écrit une lettre et, subséquemment, envoyé un télégramme pour être employés à cette élection, non pas dans l'intention d'obtenir justice et de faire restituer au trésor public des sommes d'argent qu'on y avait félonieusement prises, mais pour renverser un opposant politique et assurer l'élection d'un ami politique. Le comité des comptes publics ne peut pas traiter cette question. Il peut simplement faire un rapport concernant les comptes de M. WALLACE. Cependant l'hon. membre pour Norfolk Sud doit se soumettre et retirer sa motion. Le sous-comité fera rapport au comité des comptes publics, et si justice n'est pas accordée à l'hon. membre devant ce comité, il est certain qu'il y a assez d'hommes honnêtes dans cette Chambre pour lui faire rendre justice. Quoique le membre pour Norfolk Sud fasse partie d'une faible minorité dans

cette Chambre, il peut en appeler à tout homme impartial pour obtenir justice, et pour savoir si un ministre de la Couronne peut écrire une lettre dont l'intention est si claire que personne ne peut s'y méprendre. Il peut pardonner beaucoup en temps d'élection, mais il n'est pas juste qu'un Premier Ministre, dans son zèle pour l'élection d'un ami, se serve du moyen qu'il a employé dans l'élection de Norfolk Sud.

HON. M. HOLTON dit qu'il pense que l'accusation portée contre le Premier Ministre serait très-grave s'il était prouvé qu'il eût écrit ce qui n'était pas la vérité contre M. WALLACE, le membre actuel pour Norfolk Sud. L'hon. Premier Ministre avoue avoir écrit la lettre, et le chef de l'opposition est maintenant en aussi bonne position pour proposer un vote de censure contre l'auteur de la lettre—s'il y avait du mal à l'écrire—que sur le rapport d'un comité quelconque. Il désire attirer l'attention sur la question d'ordre—si l'hon. membre peut changer une motion dont il a donné avis, et présenter une motion dont le sens est entièrement contraire à l'avis donné.

SIR JOHN MACDONALD.—Je n'ai pas entendu cela; ce point n'a pas été soulevé.

M. CAUCHON.—Je l'ai soulevé moi-même.

SIR JOHN MACDONALD.—Ce point n'a jamais été soulevé avant cet instant.

L'HON. M. HOLTON.—Il me semble que c'est la seule question.

L'ORATEUR.—C'est ainsi que je comprends le membre pour Québec Centre, mais lorsque l'hon. membre pour Norfolk Sud a placé la motion entre mes mains, j'ai attiré son attention à la question d'ordre, et j'ai suggéré le moyen le plus aisé de remédier à la faute, et j'ai compris que la volonté de cette Chambre était qu'il eut permission de remédier au défaut. J'ai donc accepté la motion placée entre mes mains et je l'ai considérée comme ainsi placée du consentement de la Chambre. C'est ainsi que j'ai compris.

M. CAUCHON.—Je n'ai jamais compris. Tout membre peut objecter au changement d'une motion; et il le fait maintenant.

SIR JOHN A. MACDONALD dit que le Premier Ministre a parlé sur la